

I. Fondement du projet

1. Une ville avec fort patrimoine

La ville d'Ornans possède un fort patrimoine culturel et historique. En plus des amateurs d'histoires, les amoureux de la nature viennent également profiter de ce qu'offre la vallée de la Loue. Par conséquent, la ville accueille de nombreux touristes.

Il est donc primordial que la commune possède un site internet vitrine. En effet, Ornans attire facilement les regards. Même si la ville possède déjà un site, il y a énormément de points à améliorer. Il s'agit de rendre la navigation agréable et intuitif pour tout le monde.

2. Buts et notions juridique

La ville d'Ornans est soumise à l'application du RGAA (Règlement Général d'Accessibilité pour les Administrations). Elle a donc des contraintes d'accessibilités.

Le site devra être doté d'un formulaire conforme au RGPD

3. Historique de l'apparition du projet

L'ancien site de la ville étant devenu obsolète, il était nécessaire d'en refaire un nouveau.

De plus, se dirigeant vers un contexte sanitaire moins pesant, il est intéressant de redonner de la visibilité à la ville. De plus, si le contexte venait à s'aggraver, les administrés pourrons faire plus de démarches chez eux.

Enfin, nous voudrions arrêter de perdre du temps avec un site difficile à gérer et donc repartir sur de bonnes bases.

4. Les causes profondes de la mise en œuvre de ce projet.

Le site internet actuel à de nombreux points faibles :

- Il ne permet pas aux administrés de remplir faire des démarches ou de remplir des formulaires.
- Le CMS actuel se déconnecte souvent et par conséquent se qui implique une perte de travail systématique.
- Le CMS actuel est peu intuitif
- Le site ne permet pas de mettre des PDF autre part que dans la rubrique média
- La mise en forme du texte est trop restreinte

II. Objectifs du projet

1. Définir précisément les objectifs du projet majeurs et mineurs

L'objectif principal de ce projet est de recréer un site Wordpress appelé « Mobile first » pour la ville d'Ornans, en reprenant certains aspects de notre ancien site tout en l'améliorant afin de remplir les conditions souhaitées par l'ensemble de notre équipe afin de le rendre plus accessible pour les internautes et nous-mêmes.

Plusieurs choses seront à respecter dans la construction du site, tout d'abord, il faudra reprendre la charte graphique réalisée au préalable pour ainsi permettre à n'importe quel utilisateur de pouvoir consulter Mobile first sans se soucier des règles d'accessibilités.

Il faudrait nous laisser tous les droits de modification du site afin de pouvoir par nous-mêmes pouvoir accéder au contenu HTML et CSS puis avoir tous les différents outils que peut proposer la suite Office.

Mobile first, devra être accessible sur un ordinateur dans un premier temps, mais aussi via n'importe quel smartphone, d'où le nom « mobile ... », ainsi permettre aux internautes de pouvoir le consulter rapidement et efficacement depuis n'importe quel objet numérique.

Il faudra que les internautes puissent pouvoir consulter tous les évènements que propose Ornans sur les agendas déjà gérer sur notre ancien site en plus des formulaires de contact. Par ailleurs, Mobile first devra pouvoir gérer l'annuaire interactif, les démarches en ligne, tels que des prises de rendez-vous, puis nous laisser la possibilité de créer des formulaires pour laisser les internautes se renseigner sur les disponibilités d'une salle ou non.

Nous souhaiterions pour finir un lien fort entre notre site internet et les réseaux sociaux de la ville, pour ainsi mettre en avant les deux côtés pour pouvoir toucher un maximum de personnes.

2. Définir les bénéfices attendus en les quantifiant (techniques, humains, financiers)

- Les bénéfices souhaités pour l'aspect technique seraient :
 - Un site facilement modifiable par l'ensemble de l'équipe
 - Accessible à tous rapidement
 - Affichage demandé sur tous les appareils numériques
 - ...
- Les bénéfices souhaités pour l'aspect humains seraient :
 - Moins de travail pour l'équipe d'Ornans, puisque l'hébergement de notre site sera géré par notre prestataire, donc pas de maintenance à réaliser
 - Des moyens de communication entre la ville et les habitants beaucoup plus renforcés
 - L'accès au site sera bien plus simple pour les habitants, moins prise de tête
- Les bénéfices souhaités pour l'aspect financiers seraient :
 - Le fait que le prestataire gère l'hébergement, permet de laisser de la main d'œuvre pour d'autres fonctions pour la Mairie
 - Le site sera fonctionnel, ce qui veut dire que le risque de rencontrer des problèmes sera beaucoup moins fréquent, donc gain de temps, ...

III. Le champ du projet

1. Quels sont les acteurs, les systèmes qui sont concernés par ce projet

Les différents acteurs et systèmes concernés sont :

- Les administrés
- Les résidents potentiels
- Les touristes
- Les partenaires locaux
- Les élus et agents municipaux
- Les équipes du projet
 - De la maire
 - Du fournisseur

- Les administrations des communes jumelées

2. Quel est son contenu

Le contenu de ce projet est de travailler avec un fournisseur spécialisé dans le développement de site internet afin de réaliser dans son entièreté un site :

- En utilisant le CMS Wordpress
- Responsive et "mobile first"
- Respectant une certaine charte graphique définie au préalable
- Respectant les règles d'accessibilité
- Respectant les règles de confidentialité
- Suivant une arborescence précise
- Possédant de nouvelles fonctionnalités permettant de : faire des démarches administratives, prendre des rendez-vous, consulter son agenda, relier le site avec les réseaux sociaux, remplir des formulaires, poster des newsletter...

3. Quelle est son étendue

Le projet aura un impacte majeur sur la commune même et ses alentours. Que ce soit pour l'organisation événementiel, le domaine scolaire, les relations avec les entreprises.

Cependant, ce site peut permettre d'attirer des touristes du monde entier, en effet, l'ancien fonctionnait notamment avec la Suisse, l'Allemagne ou encore les pays bas.

4. - Quelles sont ses frontières

La création de ce site web ne doit qu'aider la municipalité dans son travaille sans pour autant changer ces méthodes. Ainsi, la répartition des différents dossiers se fera en interne.

La commune est assez satisfaite de ses moyens de transmissions d'informations dans le fond. Uniquement la forme est a changé. C'est donc pour cela que nous voulons uniquement améliorer l'accessibilité et l'ergonomie de cette partie du site.

5. Définir les activités concernées, les services, les logiciels, structures et outils.

Les activités concernées :

- Démarches en ligne
- Commerce
- Immobilier
- Réservation de biens physique

Les services concernés :

- Administration
- Éducation
- Loisirs

Les structures et outils :

- Mairie
- Fournisseur
- CMS Wordpress

IV. Environnement du projet

1. - Les impératifs en matière de création de structure ou de groupes

- Le mode d'organisation doit être proposé par le fournisseur.
- Toutefois, le prestataire doit rendre les réunions dynamique et efficace. Il doit également fournir un URL nous permettant de suivre l'avancée du projet.
- Le prestataire doit pouvoir former un groupe de trois personnes de la commune sur l'utilisation du CMS.
- Une "équipe-projet" de la commune composé de :
 - Sébastien Laithier, élu en charge de la communication et de la e-citoyenneté à la Ville d'Ornans
 - Claire Bouvet, chargée de communication à la Ville d'Ornans
 - Maëlie Degand, apprentie au service communication de la ville d'Ornans
 - Benoît Hugon, membre du conseil municipal et conseiller municipal
 - Jean-Marc Poursin, habitant de la ville d'Ornans et membre du comité consultatif « communication et e-citoyenneté » :

2. Les contraintes liées au projet :

- Respecter le planning prévisionnel
- Respecter le Budget
- Respecter les contraintes d'accessibilité, de sécurité et de confidentialité

V. Sécurité du projet

1. L'ensemble des informations liées à la sécurité des ressources techniques, des données

- Une protection des données est demandée
- Toutes les informations personnelles seront sécurisées
- Informations personnelles modifiables seulement par l'équipe
- Charte de confidentialité respectée

2. Règles et normes en usages

- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD, du 25 mai 2018)
- Respect des cookies
- Respect de la vie privée de l'utilisateur
- RGAA (règlements d'accessibilité appliqués à la ville)
- RGPD (règlement de conformité d'un site)

VI. Stratégie du projet

1. Quelle est la solution retenue

Réaliser le site de la ville d'Ornans

2. Quelle est la structure e projet retenue

La ville d'Ornans dirige le projet sur le fond et l'équipe de développement réalise le site, sur la forme.

3. Quelles sont les grandes phases identifiées du projet, leurs durées et leurs enchaînements

- 27 novembre 2020, lancement de la consultation
- 6 janvier 2021, date limite de la remise des offres
- 14 janvier 2021, réunion du Comité Consultatif
- 21 janvier 2021, Première réunion avec le prestataire choisi pour le lancement du projet
- Fin juin, mise en ligne du nouveau site internet

4. Quel est le calendrier envisagé

- Début : 27 novembre 2020
- Fin : fin juin 2021

5. - Y a-t-il nécessité d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

Nous avons besoin de plusieurs employés qualifiés dans les métiers :

- Chef de projet
- Développeur web
- Graphistes (pour les maquettes...)

La maîtrise du CMS Wordpress sera nécessaire, il faudra également obtenir un nom de domaine intéressant comme :

- www.ville-ornans.fr
- www.mairie-ornans.fr

6. Qui fait partie du comité de pilotage ?

- Chef de projet
- Responsable de développement
- Comptabilité

En grande partie, « l'équipe-projet »

7. Quels seront les chefs de projets informatiques et utilisateur

L'organisation de travail du prestataire sera proposée par le prestataire lui-même.

8. Recensement des groupes de travail

- Equipe de développement du site
- Equipe de maintenance
- Equipe de gestion du projet
- Equipe de réalisation du design

9. Il y a-t-il des périodes favorables

Il est préférable de déployer le site en hiver quand l'activité de la mairie est plus faible. En effet, nous possédons toujours l'ancien site de la mairie donc il n'y aura pas de période de creux. Cependant, il est plus facile de gérer le déploiement d'un site lorsque l'activité est moins grande.